

Les crues de la Saône

La Saône, connue pour sa tranquillité, a pourtant inondé à de nombreuses reprises la cité de Mâcon. En décembre 2001, le centre ville a été à nouveau victime d'inondations importantes.

Les inondations générées par la Saône se caractérisent par des crues lentes et des périodes longues. Le risque au niveau humain, en particulier la noyade, est donc faible.

La notion de risque majeur affecte essentiellement les activités économiques et le tissu des entreprises. La dégradation des biens et des bâtiments situés dans la zone inondable, par exemple : le quai Marans, les Blanchettes et St Jean-le-Priche, la coupure des axes de communication (RN6), peut entraîner de lourdes conséquences tant pour les entreprises sinistrées que pour la vie quotidienne des Mâconnais (chômage technique...).

Pour suivre les cotes de la Saône à Mâcon et vous informer sur le risque de crues, consultez le site internet [Vigicrues \(https://www.vigicrues.gouv.fr/niv3-station.php?CdEntVigiCru=18&CdStationHydro=U430001001&Grdserie=H&ZoomInitial=1\)](https://www.vigicrues.gouv.fr/niv3-station.php?CdEntVigiCru=18&CdStationHydro=U430001001&Grdserie=H&ZoomInitial=1).

Cotes des dernières crues :

- > Mars 2001 : 6.54m
- > Mars 1999 : 5.67m
- > Janvier 1994 : 6.34m
- > Mai 1983 : 6.65m
- > Décembre 1992 : 6.50m
- > Décembre 1981 : 6.65m
- > Janvier 1955 : 6.96m
- > Novembre 1840 : 8.05m

Prévention

Il est impossible de supprimer ce risque. Mais, grâce à une bonne préparation, les effets négatifs d'une inondation peuvent être limités. La Commune de Mâcon a donc décidé de s'associer avec d'autres institutions publiques (Conseil Régional, Conseil Général, Communes...) pour créer [l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs \(http://www.eptb-saone-doubs.fr/\)](http://www.eptb-saone-doubs.fr/) (EPTB).

En 2002, le programme de prévention des inondations du Val de Saône s'est concrétisé par une convention entre l'État et l'EPTB.

Ce programme, établi pour trois ans, comprend une cinquantaine de mesures organisées autour de 3 axes :

- > La prévision, notamment sur l'amélioration du système de diffusion du message d'alerte destiné à la population.
- > La prévention, tout particulièrement sur l'aménagement des champs d'expansion des crues pour protéger les zones habitées en aval. L'installation de repères de crues perpétue le souvenir des hauteurs de crues précédentes et marque les esprits. L'élaboration des Plans de Prévention des Risques Inondation (PPRI) doit guider les Maires en
- > La protection, ce qui implique la construction d'ouvrages de protection (digues, fossés drainant, stations de pompage...), l'élaboration de plans d'urgence pour gérer les inondations.



HÔTEL DE VILLE DE MÂÇON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon
Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

> **NOUS
CONTACTER**